

COMMUNE DE JUVIGNY-LES-VALLÉES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 septembre 2023 à 20 H 30

L'an deux mille vingt-trois le vingt et un septembre à vingt heures, trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en salle des fêtes de Juvigny le Tertre à Juvigny-les-Vallées, sous la présidence de Xavier TASSEL, Maire en exercice.

Etaient présents :

Xavier TASSEL, Maire en exercice ;

Alain ROUSSEL, Monique SOUL, Jean-Yves HAMEL, Nathalie ROCHEFORT, Francis VÉRON et Alain LEVALLOIS, Adjoints ;

Auguste LEFRAS, Jacqueline RICHARD, Rolande PRINGAULT, Jacqueline LAIR, Denis POUPION, Bernard LE BLANC, Éric LAIR, Jean-Louis GANNÉ, Olivier COSTARD, Réjane ALEXANDRE, Delphine TIRTAINE, Sandra FORTIN, André CHAPDELAINE, Edith LE BRUN et Christine SANSON Conseillers Municipaux ;

formant la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice.

Absents excusés : Véronique PAIMBLANC, Isabelle MARTIN

Absents : Brigitte BEUREL, Nicolas PERRIER et Bruno DESGUÉ

Procurations : Véronique PAIMBLANC, a donné pouvoir à Jean-Louis GANNÉ

Isabelle MARTIN, a donné pouvoir à Nathalie ROCHEFORT

Secrétaire de séance : Nathalie ROCHEFORT

Convocation adressée le 11 septembre 2023
et affichée le 11 septembre 2023

Nombre de Membres en exercice : 27

Présents : 22 Votants : 24

23.09.052 – GITE COMMUNAL LES PERRUQUIERS BELLEFONTAINE – TARIFS A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024

Ainsi, conformément aux propositions établies par la Commission Patrimoine, il est proposé au conseil municipal de fixer les tarifs de location comme suit à compter du 1^{er} janvier 2024 :

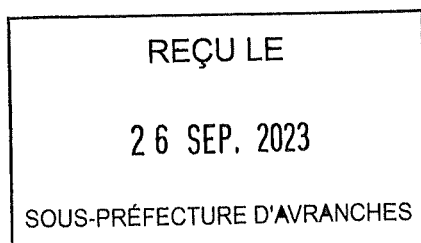
GITE 5 PERSONNES	TARIFS
1 nuit	88 €
2 nd nuit et nuits suivantes	65 €

GITE JUSQU'À 14 PERSONNES	TARIFS	GITE AU DELÀ DE 14 PERSONNES	TARIFS
1 nuit	330 €	1 nuit	364 €
2 nuits	539 €	2 nuits	594 €
3 nuits	747 €	3 nuits	819 €
Nuits suivantes	249 €	Nuits suivantes	273 €

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

	TARIFS
Chauffage (Relevé de compteur à l'arrivée et au départ)	Frais réels
Drap du dessus à l'unité	3 €
Ménage Gite 5 personnes	45 €
Ménage grand gîte	160 €
Taxe de séjour (selon le nombre et âge des participants, conformément au tarif fixé par la CAMSMN)	

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents.



Pour extrait conforme
Fait et délibéré à Juvigny-les-Vallées, le 21 septembre 2023.

Le Maire,
Xavier TASSEL

